Résolution présentée par la délégation du Timor-Leste

Thème Agenda 2030 pour le développement durable

Concerne La diversification économique des États anciennement colonisés face à la fin de l'exploitation des ressources naturelles

L'Assemblée Générale,

Préoccupée par la forte dépendance de plusieurs anciens États colonisés aux revenus pétroliers, au Nigeria, en Angola, en Irak et en Libye,

Rappelant que les revenus issus du pétrole représentent plus de 40 % des recettes publiques dans 17 pays producteurs selon les données statistiques de l'OPEP et peuvent atteindre 70 à 90 % des recettes de l'État, dans des pays comme l'Irak et la Libye, rendant leurs économies vulnérables aux variations des prix et de la demande de pétrole,

Constatant que la production de pétrole au Timor-Leste est actuellement à l'arrêt et que le gouvernement dépend principalement des revenus de son fonds pétrolier, constitué grâce aux revenus accumulés dans le passé et à leurs placements financiers. Le pays reste donc vulnérable aux variations des prix du pétrole, car une hausse ou une baisse du prix du baril peut influencer le rendement de ses investissements et ses revenus financiers,

Soulignant que les tensions entre l'Iran et les États-Unis peuvent perturber le transport du pétrole dans le détroit d'Ormuz et faire varier fortement son prix, affectant fortement les économies du reste du monde et créant de grandes incertitudes économiques,

Reconnaissant la nécessité de préparer cette transition avant une baisse importante des revenus pétroliers afin d'éviter une crise économique et sociale,

Décide la création d'un système international de coopération budgétaire, auquel les pays membres de l'ONU pourraient participer volontairement afin d'encourager les pays producteurs de pétrole, comme le Timor-Leste, le Nigeria, l'Angola, le Venezuela et l'Arabie saoudite, à économiser une partie de leurs revenus lorsque le prix du baril est élevé, afin de disposer de réserves lorsque les revenus diminuent et de pouvoir à financer des projets de diversification de leurs économies;

- que les revenus pétroliers devraient financer en priorité les secteurs non pétroliers et la création d'emplois durables, chaque pays investissant selon ses besoins dans l'agriculture, la pêche, le tourisme, l'industrie ou les énergies renouvelables en soutenant des entreprises locales, et en formant des jeunes pour réduire progressivement la dépendance au secteur pétrolier pour trouver un emploi.

Le texte français fait foi.